

Marie Moret à Henri Buridant, 31 décembre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (293r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 31 décembre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54662>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [31 décembre 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

Résumé Marie Moret prie Henri Buridant de remettre 5 F d'étrennes au facteur, en son nom et ceux d'Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Samedi 31 Décembre
1899

Chère Madame Baud

Mon cher Buridant,

Je vous confirme ma
lettre du 29. Je m'excuse
de vous prier de demander,
comme d'habitude, si les
rémunérations au facteur ou
au nom et en celui de
Madame et Melle Dallet.

Peut-être j'aurai - vous
~~malice~~ ! En tous cas,
veuillez le faire, et
me faire toujours une
bonne amitié. Il espère

que je me mette à celle
d'autre la famille Benoîte
Velle, à nous et aux
personnes habituées,
ses vives amitiés.

Très affectueusement
votre mari Gédéon

Le tombeau visiblement
brisé. Je veux écrire
à l'abbé le 31 Décembre
l'an prochain pour le déclarer
et demander son aide
timide. J'aurai bien
peur qu'il me dise que ma
lettre n'a pas été lue et
fait empêcher prier un peu.